



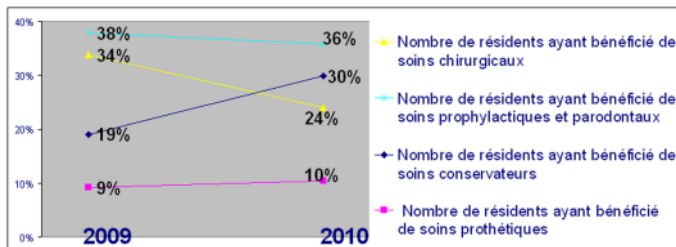
Ce programme de santé orale en faveur des personnes âgées dépendantes a nécessité 258 vacations au sein des établissements (une vacation = 1 demi-journée d'intervention pour un chirurgien dentiste accompagné d'une ou de 2 assistantes dentaires)

- 96 vacations de dépistage
  - 107 vacations dans l'Unité Mobile
  - 55 vacations à l'aide des unités portatives.
- 11 chirurgiens-dentistes et 4 assistantes dentaires ont participé à la mise en œuvre de ce programme.

Hormis les dépistages, 684 séances de soins ont été mises en œuvre au cours desquelles différents types d'actes ont été réalisés.

| Année              | % d'actes correspondant à des soins chirurgicaux | % d'actes correspondant à des soins prophylactiques et parodontaux | % d'actes correspondant à des soins conservateurs | % d'actes correspondant à des soins prothétiques |
|--------------------|--|--|---|--|
| 1.02 au 31.12 2009 | 34%  | 22%  | 17%   | 27%  |
| 1.01 au 31.07 2010 | 40%  | 19%  | 29%   | 12%  |

Les actes chirurgicaux (extractions en vue d'éradiquer les foyers infectieux) étaient majoritaires. Les actes à caractère prophylactique et parodontal (détartrage) et les soins conservateurs (amalgames, composites) étaient bien représentés. Les actes prothétiques (confection ou réparation de prothèses) ont nettement diminué en 2010.



En 2009 les besoins étaient surtout de type chirurgical. En 2010, les patients ont davantage bénéficié de soins conservateurs. Les besoins en soins chirurgicaux sont restés élevés en 2010 compte tenu de la prise en charge de nouveaux résidents.

La deuxième phase d'ESOPAD est prévue pour le second semestre 2010 et la prise en charge des résidents adhérents à l'Etude sera poursuivie.

**La santé orale,  
une composante essentielle  
de la santé !**



### SOHDEV association de loi 1901

N° association : W691054938  
N° d'accréditation au CNFCO : 07691806-395/327  
N° d'accréditation au CNFMC : 100 366

Cellule de coordination  
Centre Hospitalier le Vinatier  
Bâtiment 505 bis  
95 Bd Pinel 69677 Bron Cedex  
Tél. : 04 37 91 54 14  
Fax : 04 37 91 54 96  
[www.sohdev.org](http://www.sohdev.org)  
Email : [sohdev@ch-le-vinatier.fr](mailto:sohdev@ch-le-vinatier.fr)



## ESOPAD

*Etude sur la Santé Orale des  
Personnes Agées Dépendantes*

La réalisation d'ESOPAD, fruit d'un partenariat entre l'Association SOHDEV, le Réseau SBDH-RA et le Groupe ACPPA s'est traduite par la mise en œuvre d'une offre de soins au bénéfice de l'ensemble des résidents des établissements de l'ACPPA du Rhône ayant souhaité participer au programme de santé orale.

### Partenaires



562 résidents de 12 établissements (11 EHPAD et 1 USLD) ont été inclus dans la cohorte ESOPAD (77,2% de femmes et 22,8% d'hommes) au 31 juillet 2010. L'inclusion a été progressive (dynamique). Elle a enregistré 455 résidents en 2009 (76,5% de femmes et 23,5% d'hommes) et 107 résidents en 2010 (80,2% de femmes et 19,8% d'hommes). Les résidents du sexe masculin représentaient 22,8%.

La moyenne d'âge était de 84,2 ans (84,0 ans en 2009 et 85,2 ans en 2010) avec des extrêmes de 52,8 et 104,3 ans. 74,7% des résidents avaient plus de 80 ans. Les résidents pris en charge étaient ceux qui rencontraient le plus de difficultés d'accès aux soins dans le milieu ordinaire :

- La valeur moyenne AGGIR était de 2,5 et 73,3% des résidents avaient un score AGGIR inférieur ou égal à 3.
- En moyenne, il a été diagnostiqué 3 (2,5+/-1,2) antécédents pathologiques par résident, le nombre d'antécédents variait entre 0 (pour 9 résidents) et 7 (pour 2 résidents).
- 67 % des personnes souffraient de troubles psychiatriques ou neurologiques (dont 17% souffrant à la fois de troubles neurologiques et psychiatriques).

### Organisation de la prise en charge :

Le Réseau SBDH-RA dispose d'une offre de soins graduée : des dépistages ont été organisés dans les EHPAD par les équipes dentaires mobiles et des projets de soins ont été établis pour chaque résident.

Selon les actes et l'accessibilité des EHPAD, les soins étaient ensuite réalisés au sein des établissements d'accueil à l'aide de l'Unité Mobile (semi remorque équipée d'un cabinet dentaire) ou de 2 Unités Portatives d'Intervention en Santé Orale (UPIISO). Les cas les plus complexes étaient orientés vers le Centre

Ressource Régional en Santé Orale du Vinatier : pathologies lourdes, soins multiples, prothèses...



Le programme a débuté en février 2009. Tout au long de l'année il a été proposé aux résidents nouvellement admis dans les EHPAD de bénéficier du Programme de Santé Orale. Ce programme comprend :

- La sensibilisation des personnes bénéficiaires et la formation des professionnels de santé à l'hygiène orale,
- L'identification des besoins en soins et l'orientation du résident vers la structure la mieux adaptée,
- La réalisation des soins au plus près du lieu de vie du résident.

### Sensibilisation des résidents

Des interventions (ateliers, projections de films, débats, expositions) ont été conduites dans différents EHPAD de l'ACPPA en 2008 et 2009 lors des Quinzaines du Sourire Rhône-Alpes afin de sensibiliser les résidents et leurs proches à la santé orale.



### Formation des professionnels

Une répartition aléatoire des EHPAD de l'ACPPA dans deux groupes de 6 établissements a été réalisée :

- Un groupe avec des établissements pour lesquels les professionnels paramédicaux ont été formés directement par les chirurgiens-dentistes de SOHDEV ;
- Un groupe avec des établissements pour lesquels les professionnels paramédicaux ont été formés par des Correspondants en Santé Orale (CSO) désignés au sein de l'établissement. Ces CSO ont bénéficié préalablement d'une formation spécifique par les chirurgiens-dentistes de SOHDEV et sont devenus des " formateurs internes " en santé orale.

Pour l'évaluation comparative des connaissances, les deux groupes de professionnels ont rempli des grilles d'évaluation avant et après la formation.

Au total, 257 professionnels ont suivi une formation à la santé orale entre le 27 mai et le 30 octobre 2009.

|                                    | Personnel (paramédicaux, médecins gériatres, cadres de santé) formé par SOHDEV | CSO formé par SOHDEV | Personnel formé par les CSO      |
|------------------------------------|--|----------------------|----------------------------------|
| Nombre de personnes formées        | 115  | 11                   | 131                              |
| Nombre de journées de formation    | 7,5  | 2                    | 30 sessions de formation de 2h30 |
| Nombre total d'heures de formation | 49   | 14                   | 75                               |

Pour l'ensemble des groupes, 93,3% des professionnels formés estimaient avoir acquis les connaissances suffisantes pour assurer l'hygiène des résidents (contre 42% avant la formation).

97% des professionnels se disaient prêts à améliorer leur vigilance par rapport à l'hygiène bucco-dentaire après avoir suivi la formation.

99,4% de l'ensemble des professionnels de santé estimaient que la formation mise en place avait répondu à leurs attentes.

### Prise en charge des résidents

Entre Février 2009 et Juillet 2010, ce Programme de Santé Orale a comporté 1538 séances (dépistages, consultations, soins). Leur mise en œuvre a été conduite selon les modalités suivantes.

| Année              | Nombre de patients adhérents | Nombre de séances de dépistage à domicile | Nombre de séances de soins dans l'Unité Mobile | Nombre de séances de soins avec les UPIISO | Nombre de séances de soins au CRSO le Vinatier | TOTAL |
|--------------------|------------------------------|---|--|--|--|-------|
| 1.02 au 31.12 2009 | 455                          | 431                                       | 244  | 96   | 63   | 834   |
| 1.01 au 31.07 2010 | 562                          | 423                                       | 149  | 56   | 130  | 704   |
| TOTAL              |                              | 854                                       | 393  | 152  | 193  | 1 538 |

Plus de 87 % des séances de soins ont été réalisées au sein des établissements grâce au déploiement des équipes mobiles. Le recours au Centre Ressource Régional du Vinatier, nécessitant l'utilisation de moyens de transport adaptés (véhicule sanitaire, ambulance), a été très limité.